Image not found or type unknown

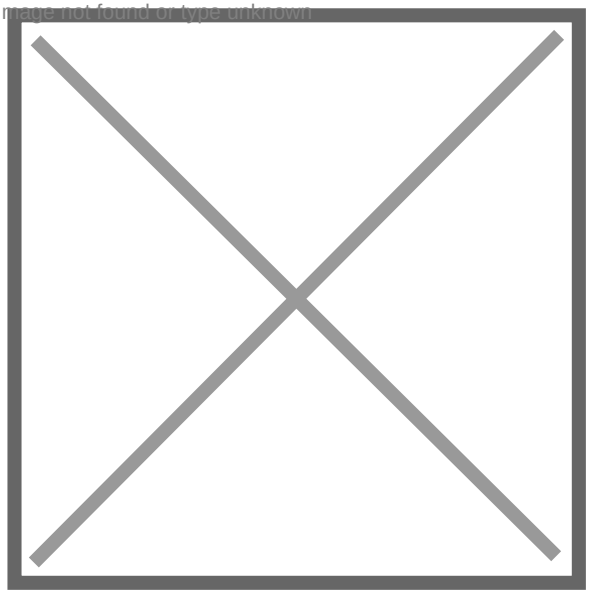

Menace de saisie immobiliere

Par **doune22**, le **02/03/2009** à **15:32**

Bonjour,
Je suis un peu perdue en panique même depuis quelque mois nous traversons une mauvaise passe financière bous avons un gros retard sur un crédit et ils ne veulent pas nous donner d'arrangement ils nous faut régler la totalité du retard ou ils menacent de nous saisir notre maison je me demande si cela est possible pour a peine 3000 euros mais j'avoue que je ne dort plus la nuit je ne sais plus quoi faire ni ou m'adresser merci de votre aide ...

Par **superve**, le **03/03/2009** à **13:19**

Bonjour

Si le solde du crédit immo est de 3000 €uros, il est peu probable qu'ils engagent une procédure de saisie.
Par contre, si les 3000 ne sont que les arriérés d'un prêt dont le solde est bien plus important, ils n'hésiteront pas à faire jouer la clause de déchéance du terme (rendant le solde immédiatement exigible) et à lancer une procédure de saisie immo.

Voyez un avocat, de toutes façons ce sera indispensable par la suite, afin qu'il vous guide dans cette procédure, quitte à saisir le juge dès à présent pour demander une suspension des échéances...

Bien cordialement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés